

*(tous les montants sont en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

*1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse*

*\*Étant donné l'incidence importante de la pandémie de COVID-19 sur les chiffres de l'exercice précédent, certaines comparaisons avec l'exercice 2019 (avant la pandémie) sont incluses pour une mise en contexte plus pertinente*

## **Les Vêtements de Sport Gildan publie des résultats solides pour le deuxième trimestre de 2021 et rétablit son programme de rachat d'actions**

- La croissance continue attribuable aux économies découlant de la stratégie « Retour à l'essentiel » et la reprise économique donnent lieu à une performance solide pour le trimestre
- Ventes de 747 millions de dollars malgré les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement
- Marge opérationnelle solide de 21,4 %, marge opérationnelle ajustée<sup>1</sup> de 19,9 %
- Bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,74 \$ et bénéfice dilué par action ajusté<sup>1</sup> de 0,68 \$, en hausse de 21 % par rapport au deuxième trimestre de 2019
- Flux de trésorerie disponibles<sup>1</sup> records de 208 millions de dollars pour le deuxième trimestre
- Rétablissement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'un maximum de 5 % du total des actions en circulation

**Montréal, le jeudi 5 août 2021** – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) annonce aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre clos le 4 juillet 2021. La Société annonce également l'approbation par son conseil d'administration du rétablissement de son programme de rachat d'actions visant le rachat d'un maximum de 5 % du total de ses actions ordinaires émises et en circulation.

« Nos activités ont continué de prendre de l'élan au deuxième trimestre alors que l'activité économique en Amérique du Nord affichait une tendance positive et que la puissance de notre stratégie « Retour à l'essentiel » continuait de générer une rentabilité croissante », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « Encore une fois, notre équipe a démontré une capacité opérationnelle exceptionnelle en nous permettant d'atteindre nos cibles alors que nous avions peu de marge de manœuvre au niveau de la chaîne d'approvisionnement. »

Nous avons généré des ventes de 747 millions de dollars au deuxième trimestre, en hausse de 225 % par rapport à un an plus tôt, et en baisse d'environ 7 % par rapport aux ventes records du deuxième trimestre de 2019. Notre performance globale au chapitre des marges a été solide, affichant une amélioration séquentielle aussi bien que par rapport au deuxième trimestre de 2019, avant la pandémie. La marge brute a atteint 32,2 % et la marge brute ajustée<sup>1</sup> s'est établie à 30,5 %, ce qui, en excluant l'incidence favorable non récurrente de 300 points de base du paiement versé par l'USDA dans le cadre de son programme d'aide pandémique au premier trimestre de 2021, représente des hausses séquentielles de 320 points de base et de 240 points de base, respectivement. La marge brute s'est aussi améliorée considérablement par rapport au deuxième trimestre de 2019, augmentant de 440 points de base et de 270 points de base après ajustement. Les charges de ventes et charges générales et administratives du trimestre écoulé se sont établies à 10,7 % des ventes, soit une amélioration de 170 points de base par rapport au premier trimestre de 2021 et de 80 points de base par rapport à 11,5 % au deuxième trimestre de 2019. En conséquence, nous avons dégagé un bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de 0,74 \$ et un bénéfice dilué par action ajusté de 0,68 \$, ce qui rend compte d'un redressement important par rapport à la perte subie à l'exercice précédent en raison des conséquences du début de la pandémie. Comparativement au deuxième trimestre de 2019, le bénéfice par action et le bénéfice dilué par action ajusté du trimestre ont augmenté de 51 % et de 21 %, respectivement.

Les flux de trésorerie disponibles de 208 millions de dollars représentent un niveau record pour un deuxième trimestre, ce qui porte le total depuis le début de l'exercice à 246 millions de dollars et nos liquidités disponibles à environ 1,3 milliard de dollars. Notre dette nette<sup>1</sup> a continué de diminuer pour s'établir à 362,5 millions de dollars et notre ratio de la dette nette au BAIIA ajusté<sup>1</sup> a diminué, passant à 0,6 contre 2,1 à la fin du premier trimestre de l'exercice considéré et 3,5 à la fin de 2020. Alors que le ratio de levier financier de la dette nette<sup>1</sup> de la Société est maintenant inférieur à sa fourchette cible historique de une à deux fois le BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs, grâce à une reprise vigoureuse jusqu'à présent et à l'avancement de notre stratégie « Retour à l'essentiel », et avec les flux de trésorerie disponibles que la Société s'attend à continuer de dégager, notre conseil a approuvé la reprise de notre programme de rachat d'actions visant le rachat d'un maximum de 5 % du total des actions en circulation de la Société avec effet le 9 août 2021.

### **Résultats opérationnels du deuxième trimestre de 2021**

Les ventes nettes de 747,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre clos le 4 juillet 2021 ont augmenté de 225,3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement des volumes de ventes plus élevés et de la gamme de produits avantageuse. Les ventes de vêtements de sport ont totalisé 597,1 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2021, en hausse de 353,7 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation reflète la hausse marquée des volumes de ventes unitaires sur tous les marchés, et en particulier dans le réseau des vêtements à imprimer, du fait de la forte reprise dans les points de vente et de la non-récurrence du déstockage important effectué par les distributeurs au deuxième trimestre de l'exercice précédent. La reprise de la demande a aussi entraîné une augmentation des ventes unitaires de nos vêtements de sport vendus dans les réseaux de vente au détail. Les ventes de 150,0 millions de dollars dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements ont augmenté de 52,9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la croissance dans les deux chiffres des ventes de chaussettes et de sous-vêtements dans les points de vente, de la non-récurrence du déstockage effectué par les détaillants et de la gamme de produits avantageuse.

Par rapport au deuxième trimestre de 2019, avant la pandémie de COVID-19, les ventes ont reculé de 6,8 %, en raison principalement de la baisse des volumes de ventes de vêtements de sport, de la gamme de produits moins avantageuse et des prix de vente nets moins élevés des vêtements à imprimer, facteurs en partie contrebalancés par l'augmentation des volumes de ventes de sous-vêtements. Même si la demande de vêtements à imprimer n'est pas tout à fait revenue aux niveaux d'avant la pandémie, nous avons été heureux de constater une amélioration des tendances des ventes dans les points de vente au cours du trimestre, particulièrement en Amérique du Nord. Nos ventes globales de vêtements à imprimer dans les points de vente ont diminué d'environ 8 % par rapport à la période correspondante en 2019, la baisse dans les points de vente en Amérique du Nord se situant dans une fourchette à un seul chiffre tandis que les ventes dans les points de vente sur les marchés des vêtements à imprimer à l'échelle internationale sont restées faibles, diminuant de près de 30 % par rapport à la période correspondante en 2019. Dans le secteur de la vente au détail, les ventes globales dans les points de vente ont augmenté pour le trimestre comparativement au deuxième trimestre de 2019.

Au deuxième trimestre de 2021, nous avons dégagé un bénéfice brut de 240,8 millions de dollars, ou 32,2 % des ventes, et un bénéfice brut ajusté<sup>1</sup> de 228,1 millions de dollars, ou 30,5 % des ventes, en excluant un profit net sur l'assurance de 12,7 millions de dollars pour le trimestre écoulé. En comparaison, nous avons inscrit une perte brute de 148,5 millions de dollars, ou 122,5 millions de dollars après ajustement<sup>1</sup> au deuxième trimestre de l'exercice précédent. L'amélioration notable par rapport à 2020 s'explique surtout par la forte reprise des ventes, la non-récurrence des charges liées à la COVID-19 et la stratégie Retour à l'essentiel enregistrées au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la gamme de produits avantageuse, la baisse du coût des matières premières ainsi que les économies de coûts découlant de nos initiatives liées à la stratégie Retour à l'essentiel.

Comparativement au deuxième trimestre de 2019, la marge brute et la marge brute ajustée du deuxième trimestre de 2021 ont enregistré des hausses respectives de 440 points de base et de 270 points de base par rapport à la marge brute et à la marge brute ajustée de 27,8 %, principalement attribuables à la baisse des coûts du coton et aux économies de coûts découlant de notre stratégie Retour à l'essentiel qui ont plus que compensé les prix de vente nets des vêtements à imprimer moins élevés qu'en 2019.

Pour le deuxième trimestre, les charges de vente et charges générales et administratives de 79,7 millions de dollars, ont augmenté de 14,8 millions de dollars par rapport aux charges de vente et charges générales et administratives de 64,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation d'un exercice à l'autre résulte principalement des charges plus élevées liées à la rémunération variable et de la hausse des coûts de distribution liés au volume, en partie contrebalancées par les économies de coûts découlant de nos initiatives liées à la stratégie Retour à l'essentiel. Les charges de vente et charges générales et administratives exprimées en pourcentage des ventes ont enregistré une amélioration pour s'établir à 10,7 %, contre 28,3 % un an plus tôt, en raison du levier financier lié aux charges de vente et charges générales et administratives attribuable à l'augmentation des ventes et des économies de coûts découlant de notre stratégie Retour à l'essentiel.

Comparativement au deuxième trimestre de 2019, les charges de vente et charges générales et administratives ont diminué d'environ 12 millions de dollars, baisse qui s'explique en grande partie par les économies de coûts découlant de nos efforts de rationalisation des charges de vente et charges générales et administratives dans le cadre de notre stratégie Retour à l'essentiel. En pourcentage des ventes, les charges de vente et charges générales et administratives se sont établies à 10,7 %, soit une amélioration de 80 points de base par rapport à 11,5 % des ventes au deuxième trimestre de 2019.

La Société a dégagé un bénéfice opérationnel de 159,7 millions de dollars, ou 21,4 % des ventes, et un bénéfice opérationnel ajusté<sup>1</sup> de 148,6 millions de dollars, ou 19,9 % des ventes, au deuxième trimestre de 2021 par rapport à une perte opérationnelle de 236,1 millions de dollars, ou 181,1 millions de dollars après ajustement<sup>1</sup>, un an plus tôt. L'importante reprise est attribuable à l'augmentation des ventes, à la marge brute solide et au levier financier lié aux charges de vente et charges générales et administratives. Les charges financières nettes ont diminué de 9,6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des niveaux d'endettement moyens et de la non-réurrence des frais engagés relativement aux modifications apportées à nos facilités d'emprunt à long terme à l'exercice précédent, qui ont neutralisé l'impôt sur le résultat plus élevé. Par conséquent, nous avons enregistré un bénéfice net de 146,4 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action sur une base diluée, pour le trimestre clos le 4 juillet 2021 et un bénéfice net ajusté<sup>1</sup> de 135,3 millions de dollars, ou 0,68 \$ par action sur une base diluée, comparativement à une perte nette de 249,7 millions de dollars, ou 1,26 \$ par action sur une base diluée, et à une perte nette ajustée<sup>1</sup> de 196,6 millions de dollars, ou 0,99 \$ par action sur une base diluée, respectivement, pour le deuxième trimestre de l'exercice précédent.

Comparativement au deuxième trimestre de 2019, la marge opérationnelle ajustée de 19,9 % pour le deuxième trimestre de 2021 a augmenté de 360 points de base par rapport à 16,3 %, du fait de la marge brute plus élevée et de la performance au chapitre des charges de vente et charges générales et administratives. Bien que les ventes ne soient pas tout à fait revenues aux niveaux d'avant la pandémie, la solidité de notre performance sur le plan de la marge opérationnelle pour le trimestre prouve que notre stratégie Retour à l'essentiel est efficace et qu'elle génère une croissance plus rentable. En conséquence, nous avons enregistré une croissance du bénéfice dilué par action ajusté de 21 % pour le trimestre par rapport au bénéfice dilué par action ajusté de 0,56 \$ pour le deuxième trimestre de 2019.

La Société a dégagé des flux de trésorerie disponibles de 208 millions de dollars, un niveau record pour un deuxième trimestre, comparativement à 177 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 26 millions de dollars en 2019. L'augmentation d'un exercice à l'autre des flux de trésorerie disponibles s'explique surtout par la hausse du bénéfice opérationnel et par l'incidence nette sur la trésorerie de 18 millions de dollars attribuable au produit d'assurance, en partie contrebalancées par les soldes plus élevés des créances clients attribuables à la reprise des ventes, l'écoulement moins important des stocks par rapport à l'exercice précédent alors que nous avons eu recours à nos stocks existants pour assurer les ventes pendant que les installations étaient fermées ainsi que l'augmentation des dépenses d'investissement affectées à la capacité de fabrication. À la clôture du deuxième

trimestre de 2021, la Société avait une dette nette de 362,5 millions de dollars et un ratio de la dette nette au BAIIA ajusté de 0,6 fois le BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs, ce qui est inférieur à sa fourchette cible historique et au ratio de 2,1 fois à la clôture du premier trimestre de 2021.

### **Résultats opérationnels depuis le début de l'exercice**

Les ventes nettes de 1 336,7 millions de dollars pour le semestre clos le 4 juillet 2021 ont augmenté de 94,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant des hausses de 114,5 % des ventes de vêtements de sport et de 38,1 % dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements. L'augmentation d'un exercice à l'autre des ventes de vêtements de sport, qui se sont chiffrées à 1 081,7 millions de dollars, s'explique principalement par les volumes plus élevés dans tous les réseaux et la gamme de produits avantageuse. Les volumes plus élevés de ventes de vêtements à imprimer sont attribuables à la croissance positive dans les points de vente et à la non-récurrence du déstockage par les distributeurs lors de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des ventes dans la catégorie des articles chaussants et des sous-vêtements, qui se sont chiffrées à 255,0 millions de dollars pour le premier semestre de 2021, reflète la forte croissance des ventes de sous-vêtements et de chaussettes, ainsi que la gamme de produits avantageuse.

Nous avons dégagé un bénéfice brut de 429,3 millions de dollars, ou 32,1 % des ventes, et un bénéfice brut ajusté de 411,5 millions de dollars, ou 30,8 % des ventes, pour le premier semestre de l'exercice, comparativement à une perte brute de 41,9 millions de dollars et à une perte brute ajustée de 7,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'amélioration notable de la marge brute ajustée d'un exercice à l'autre s'explique surtout par la non-récurrence des retombées de la COVID-19 et de certaines charges liées à la stratégie Retour à l'essentiel enregistrés au premier semestre de 2020, les économies de coûts découlant de nos initiatives liées à la stratégie Retour à l'essentiel, la gamme de produits avantageuse et la baisse du coût des matières premières.

Pour le premier semestre de 2021, les charges de vente et charges générales et administratives de 153,1 millions de dollars, ou 11,5 % des ventes, ont augmenté de 14,2 millions de dollars par rapport aux charges de vente et charges générales et administratives de 138,9 millions de dollars, ou 20,2 % des ventes, pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui reflète les charges plus élevées liées à la rémunération variable et la hausse des coûts de distribution liés au volume, en partie contrebalancées par les économies de coûts découlant de nos initiatives liées à la stratégie Retour à l'essentiel.

Depuis le début de l'exercice, la Société a dégagé un bénéfice opérationnel de 273,5 millions de dollars, ou 20,5 % des ventes, par rapport à une perte opérationnelle de 328,4 millions de dollars un an plus tôt. Le bénéfice opérationnel ajusté s'est chiffré à 258,8 millions de dollars, ou 19,4 % des ventes, par rapport à une perte opérationnelle ajustée de 161,2 millions de dollars un an plus tôt, ce qui s'explique par l'importante reprise des ventes d'un exercice à l'autre, la solide performance sur le plan de la marge opérationnelle et le levier financier lié aux charges de vente et charges générales et administratives. L'augmentation du bénéfice opérationnel reflète aussi la non-récurrence de la perte de valeur du goodwill de 94,0 millions de dollars inscrite au premier trimestre de 2020 et la baisse d'un exercice à l'autre des coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions découlant principalement des initiatives liées à la stratégie Retour à l'essentiel. Par conséquent, nous avons enregistré un bénéfice net de 245,0 millions de dollars, ou 1,23 \$ par action sur une base diluée, et un bénéfice net ajusté de 230,3 millions de dollars, ou 1,16 \$ par action sur une base diluée, pour le premier semestre de 2021, comparativement à une perte nette de 349,0 millions de dollars, ou 1,76 \$ par action sur une base diluée, et à une perte nette ajustée de 185,4 millions de dollars, ou 0,93 \$ par action sur une base diluée, respectivement, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

### **Conditions actuelles du marché**

Nous sommes encouragés par la reprise de nos activités que nous avons constatée en Amérique du Nord, bien que la reprise ailleurs dans le monde reste faible. De plus, en ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, nous continuons de surveiller les pénuries de main-d'œuvre qui ont touché la production de fil et notre capacité à reconstituer des stocks plus importants. Nous constatons également que les pénuries de matières premières et les facteurs liés aux transports à l'échelle mondiale créent des pressions inflationnistes. Par conséquent, nous faisons preuve d'un optimisme prudent à l'égard de la reprise. Nous sommes également satisfaits de la façon dont notre stratégie Retour à l'essentiel se déroule et donne des résultats, et nous restons persuadés qu'elle nous place en bonne position pour tirer parti des occasions d'accroître notre part de marché et créer de la valeur pour nos actionnaires à long terme, alors que nous continuons d'aller de l'avant.

### **Déclaration du dividende trimestriel**

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende en trésorerie de 0,154 \$ par action, qui sera versé le 20 septembre 2021 aux actionnaires inscrits en date du 26 août 2021. Ce dividende est un « dividende admissible » aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre législation provinciale applicable se rapportant aux dividendes admissibles.

### **Offre publique de rachat dans le cours normal des activités**

Gildan a obtenu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») relativement au renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités débutant le 9 août 2021 en vue de racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 926 177 actions ordinaires, représentant 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de Gildan. En date du 31 juillet 2021, Gildan comptait 198 523 552 actions ordinaires émises et en circulation.

Gildan est autorisée à faire des achats aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités jusqu'au 8 août 2022 conformément aux exigences de la TSX. Les rachats seront réalisés au moyen de transactions sur le marché libre sur la TSX et la Bourse de New York (« NYSE ») ou dans des systèmes de négociation parallèles, si admissibles, ou par d'autres moyens autorisés par les organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment des applications prédéterminées, des placements dispensés de prospectus, des ententes privées aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat émises par les organismes de réglementation des valeurs mobilières et des rachats de blocs d'actions ordinaires. Le volume de négociation quotidien moyen des transactions effectuées sur la TSX pour les six mois civils se terminant le 31 juillet 2021 était de 359 928. En conséquence, Gildan peut racheter chaque jour au plus 89 982 actions ordinaires par l'intermédiaire des installations de la TSX, ce qui correspond à 25 % du volume de négociation quotidien moyen des transactions d'actions ordinaires effectuées sur la TSX pour les six mois civils les plus récemment révolus, et ce, conformément aux modalités de la TSX.

Le prix que doit payer Gildan pour toute action ordinaire correspond au cours de l'action au moment de l'acquisition, majoré des frais de courtage, et les achats aux termes d'une ordonnance d'exemption relative aux offres publiques de rachat s'effectueront moyennant un escompte par rapport au cours en vigueur conformément aux modalités de l'ordonnance d'exemption. Le nombre réel d'actions ordinaires rachetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le moment auquel seront effectués ces rachats sont à la discrétion de Gildan et conditionnels aux limitations stipulées dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX.

Aux termes de sa précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui est entrée en vigueur le 27 février 2020 et a expiré le 26 février 2021, Gildan était autorisée à racheter, aux fins d'annulation, au plus 9 939 154 actions ordinaires. Aucune action n'a été rachetée dans le cadre de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Gildan conclura un régime automatique d'achat d'actions (le « régime ») avec un courtier désigné relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, à la date de début de celle-ci ou autour de cette date. Le régime permettra le rachat d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de certains paramètres de négociation, à des moments où il serait d'ordinaire interdit à Gildan de le faire en raison des restrictions réglementaires applicables ou de périodes d'interdiction des opérations auto-imposées. Hors des périodes préétablies d'interdiction d'opérations auto-imposées, les actions ordinaires peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la discrétion de la direction de la Société, conformément aux règles de la TSX et à la législation en valeurs mobilières applicable.

La direction de Gildan et le conseil d'administration sont d'avis que le rachat d'actions ordinaires constitue une utilisation appropriée des ressources financières de Gildan et que le rachat d'actions aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités n'empêchera pas Gildan de continuer à viser une croissance interne et à rechercher des acquisitions complémentaires.

#### **Données sur les actions en circulation**

En date du 31 juillet 2021, 198 523 552 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis que 3 435 683 options sur actions et 17 898 unités d'actions incessibles dilutives (les « UAI visant des actions nouvelles ») étaient en circulation. Chaque option sur actions confère au porteur le droit d'acheter, à un prix prédéterminé, une action ordinaire à la fin de la période d'acquisition des droits. Chaque UAI visant des actions nouvelles confère au porteur le droit de recevoir une action ordinaire nouvelle à la fin de la période d'acquisition des droits, sans qu'aucune contrepartie monétaire ne soit versée à la Société.

#### **Information sur la conférence téléphonique**

Les Vêtements de Sport Gildan Inc. tiendra une conférence téléphonique aujourd'hui à 8 h 30, HE, pour présenter les résultats de la Société pour le deuxième trimestre de 2021. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible sur son site Web corporatif ou en utilisant le lien suivant : <https://gildancorp.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez le (877) 282-2924 (Canada et États-Unis) ou le (470) 495-9480 (international), suivi du code 8268405#. Une retransmission sera disponible pendant 7 jours à compter de 11 h 30, HE, en composant le (855) 859-2056 (Canada et États-Unis) ou le (404) 537-3406 (international), suivi du même code.

Le présent communiqué doit être lu en parallèle avec le rapport de gestion de Gildan et ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités au 4 juillet 2021 et pour les périodes de trois mois et de six mois closes à cette date qui seront déposés par Gildan auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et qui seront disponibles sur le site Web corporatif de Gildan.

Certains légers écarts attribuables à des facteurs d'arrondissement peuvent exister entre les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et les tableaux sommaires qui se trouvent dans le présent communiqué de presse.

## Information financière supplémentaire

### DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES (NON AUDITÉES)

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action ou à moins d'indication contraire)</i>	<b>T2 2021</b>	T2 2020	Variation (%)	<b>Cumul annuel en 2021</b>	Cumul annuel en 2020	Variation (%)
Ventes nettes	<b>747,2</b>	229,7	225,3 %	<b>1 336,7</b>	688,8	94,1 %
Bénéfice brut (perte brute)	<b>240,8</b>	(148,5)	n. s.	<b>429,3</b>	(41,9)	n. s.
Bénéfice brut ajusté (perte brute ajustée) <sup>1)</sup>	<b>228,1</b>	(122,5)	n. s.	<b>411,5</b>	(7,9)	n. s.
Charges de vente et charges générales et administratives	<b>79,7</b>	64,9	22,8 %	<b>153,1</b>	138,9	10,2 %
(Reprise de perte de valeur) perte de valeur des créances clients	<b>(0,2)</b>	(6,3)	(96,8) %	<b>(0,3)</b>	14,5	n. s.
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>1,6</b>	29,0	(94,5) %	<b>3,1</b>	39,2	(92,1) %
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	—	94,0	n. s.
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	<b>159,7</b>	(236,1)	n. s.	<b>273,5</b>	(328,4)	n. s.
Bénéfice opérationnel ajusté (perte opérationnelle ajustée) <sup>1)</sup>	<b>148,6</b>	(181,1)	n. s.	<b>258,8</b>	(161,2)	n. s.
BAlIA ajusté <sup>1)</sup>	<b>184,4</b>	(137,2)	n. s.	<b>330,2</b>	(87,0)	n. s.
Charges financières	<b>6,5</b>	16,1	(59,6) %	<b>17,3</b>	24,0	(27,9) %
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>6,7</b>	(2,5)	n. s.	<b>11,1</b>	(3,4)	n. s.
Bénéfice net (perte nette)	<b>146,4</b>	(249,7)	n. s.	<b>245,0</b>	(349,0)	n. s.
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) <sup>1)</sup>	<b>135,3</b>	(196,6)	n. s.	<b>230,3</b>	(185,4)	n. s.
Bénéfice de base par action	<b>0,74</b>	(1,26)	n. s.	<b>1,23</b>	(1,76)	n. s.
Bénéfice dilué par action	<b>0,74</b>	(1,26)	n. s.	<b>1,23</b>	(1,76)	n. s.
Bénéfice dilué par action ajusté <sup>1)</sup>	<b>0,68</b>	(0,99)	n. s.	<b>1,16</b>	(0,93)	n. s.
Marge brute	<b>32,2 %</b>	(64,6) %	96,8 pp	<b>32,1 %</b>	(6,1) %	38,2 pp
Marge brute ajustée <sup>1)</sup>	<b>30,5 %</b>	(52,2) %	82,7 pp	<b>30,8 %</b>	(1,1) %	31,9 pp
Charges de vente et charges générales et administratives en pourcentage des ventes	<b>10,7 %</b>	28,3 %	(17,6) pp	<b>11,5 %</b>	20,2 %	(8,7) pp
Marge opérationnelle	<b>21,4 %</b>	(102,8) %	124,2 pp	<b>20,5 %</b>	(47,7) %	68,2 pp
Marge opérationnelle ajustée <sup>1)</sup>	<b>19,9 %</b>	(77,2) %	97,1 pp	<b>19,4 %</b>	(23,0) %	42,4 pp
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	<b>200,3</b>	181,8	10,2 %	<b>220,9</b>	(27,6)	n. s.
Dépenses d'investissement	<b>(28,6)</b>	(5,2)	n. s.	<b>(41,6)</b>	(30,8)	35,1 %
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	<b>208,3</b>	177,1	17,6 %	<b>245,9</b>	(57,9)	n. s.

n. s. = non significatif

<i>Au</i>	<b>4 juillet 2021</b>	3 janvier 2021
Stocks	<b>720,7</b>	728,0
Créances clients	<b>343,2</b>	196,5
Dettes nettes <sup>1)</sup>	<b>362,5</b>	577,2
Levier financier de la dette nette <sup>1)2)</sup>	<b>0,6</b>	3,5

1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Aux fins des conventions relatives aux emprunts et aux effets, le ratio de la dette nette au BAlIA de la Société était de 0,7 au 4 juillet 2021.

## VENTILATION DES PRODUITS

Les ventes nettes par principal groupe de produits sont comme suit :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>T2 2021</b>	T2 2020	Variation (%)	<b>Cumul annuel en 2021</b>	Cumul annuel en 2020	Variation (%)
Vêtements de sport	<b>597,1</b>	131,6	353,7 %	<b>1 081,7</b>	504,2	114,5 %
Articles chaussants et sous-vêtements	<b>150,0</b>	98,1	52,9 %	<b>255,0</b>	184,6	38,1 %
	<b>747,1</b>	229,7	225,3 %	<b>1 336,7</b>	688,8	94,1 %

Les ventes nettes ont été réalisées auprès de clients situés dans les régions suivantes :

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>T2 2021</b>	T2 2020	Variation (%)	<b>Cumul annuel en 2021</b>	Cumul annuel en 2020	Variation (%)
États-Unis	<b>643,0</b>	185,7	246,3 %	<b>1 151,7</b>	575,1	100,3 %
Canada	<b>25,1</b>	8,6	191,9 %	<b>47,7</b>	24,9	91,6 %
International	<b>79,0</b>	35,4	123,2 %	<b>137,3</b>	88,8	54,6 %
	<b>747,1</b>	229,7	225,3 %	<b>1 336,7</b>	688,8	94,1 %

### Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué et un rapprochement de chacune d'elles avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable figurent ci-dessous. Les mesures non conformes aux PCGR sont présentées de manière cohérente pour toutes les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, sauf pour ce qui est indiqué ci-dessous.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, l'impôt sur le résultat lié aux activités de restructuration et autres activités connexes à des acquisitions, l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice net ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance liés aux deux ouragans qui ont frappé les installations de la Société en Amérique centrale, l'abandon des unités de produits liées aux équipements de protection individuelle (EPI), l'incidence de l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail que la Société a commencé à mettre en œuvre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ainsi que l'incidence des ajustements découlant de la décision prise par la Société au quatrième trimestre de l'exercice 2019 de mettre en œuvre une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer en cessant ses activités de distribution à la pièce et en abandonnant les styles et les unités de produits redondants et moins productifs entre les marques. Ces initiatives visant la gamme de produits ont pour but de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Ces initiatives stratégiques entraînent notamment des réductions de valeur des stocks et la constitution d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des



résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	T2 2021	T2 2020	Cumul annuel en 2021	Cumul annuel en 2020
Bénéfice net (perte nette)	<b>146,4</b>	(249,7)	<b>245,0</b>	(349,0)
Ajustement pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>1,6</b>	29,0	<b>3,1</b>	39,2
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	94,0
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits <sup>1)</sup>	—	26,0	<b>1,2</b>	34,0
Profits nets sur l'assurance <sup>2)</sup>	<b>(12,7)</b>	—	<b>(19,0)</b>	—
Recouvrement d'impôt lié aux ajustements qui précèdent	—	(1,9)	—	(3,6)
<b>Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée)</b>	<b>135,3</b>	(196,6)	<b>230,3</b>	(185,4)
Bénéfice de base par action	<b>0,74</b>	(1,26)	<b>1,23</b>	(1,76)
Bénéfice dilué par action	<b>0,74</b>	(1,26)	<b>1,23</b>	(1,76)
<b>Bénéfice dilué par action ajusté</b>	<b>0,68</b>	(0,99)	<b>1,16</b>	(0,93)

1) Compte tenu de charges de néant et de 1,2 million de dollars (26,0 millions de dollars et 34,0 millions de dollars en 2020) pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 4 juillet 2021, respectivement, liées aux initiatives stratégiques de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits. Pour la période de trois mois close le 28 juin 2020, compte tenu de réductions de valeur des stocks de 24,0 millions de dollars incluses dans le coût des ventes et de l'incidence de 2,0 millions de dollars sur le bénéfice brut d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées, laquelle a réduit les ventes nettes de 5,0 millions de dollars et le coût des ventes de 3,0 millions de dollars. Pour la période de six mois close le 28 juin 2020, compte tenu de réductions de valeur des stocks de 29,2 millions de dollars incluses dans le coût des ventes et de l'incidence de 4,8 millions de dollars sur le bénéfice brut d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées (laquelle a réduit les ventes nettes de 11,2 millions de dollars et le coût des ventes de 6,4 millions de dollars).

2) Les profits nets sur l'assurance se rapportent aux deux ouragans qui ont frappé en Amérique centrale en novembre 2020. Ils comprennent les coûts suivants qui ont été plus que contrebalancés par les recouvrements d'assurance connexes comptabilisés jusqu'à présent : pertes à la sortie du matériel impossible à réparer, réparation de matériel, salaires et avantages maintenus pour les employés inactifs et autres coûts, et salaires, avantages et frais généraux non imputés, résultant des interruptions de production.

#### Bénéfice brut ajusté et marge brute ajustée

Le bénéfice brut ajusté correspond au bénéfice brut excluant l'incidence des profits nets sur l'assurance liés aux deux ouragans qui ont frappé les installations de la Société en Amérique centrale, l'abandon des unités de produits liées aux EPI, l'incidence de l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail que la Société a commencé à mettre en œuvre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ainsi que l'incidence des ajustements découlant de la décision prise par la Société au quatrième trimestre de l'exercice 2019 de mettre en œuvre une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer en cessant ses activités de distribution à la pièce et en abandonnant les styles et les unités de produits redondants et moins productifs entre les marques. Ces initiatives visant la gamme de produits ont pour but de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Ces initiatives stratégiques entraînent notamment des réductions de valeur des stocks et la constitution d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La marge brute ajustée correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice brut ajusté et la marge brute ajustée pour mesurer la performance de la Société d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>T2 2021</b>	T2 2020	<b>Cumul annuel en 2021</b>	Cumul annuel en 2020
Bénéfice brut (perte brute)	<b>240,8</b>	(148,5)	<b>429,3</b>	(41,9)
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :				
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits <sup>1)</sup>	—	26,0	<b>1,2</b>	34,0
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	<b>(12,7)</b>	—	<b>(19,0)</b>	—
Bénéfice brut ajusté (perte brute ajustée)	<b>228,1</b>	(122,5)	<b>411,5</b>	(7,9)
Marge brute	<b>32,2 %</b>	(64,6) %	<b>32,1 %</b>	(6,1) %
Marge brute ajustée <sup>2)</sup>	<b>30,5 %</b>	(52,2) %	<b>30,8 %</b>	(1,1) %

1) Voir les notes du tableau « Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté » dans le présent communiqué de presse.

2) Correspond au bénéfice brut ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées.

### Bénéfice opérationnel ajusté et marge opérationnelle ajustée

Le bénéfice opérationnel ajusté correspond au bénéfice opérationnel avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions. Le bénéfice opérationnel ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance liés aux deux ouragans qui ont frappé les installations de la Société en Amérique centrale, l'abandon des unités de produits liées aux EPI, l'incidence de l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail que la Société a commencé à mettre en œuvre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ainsi que l'incidence des ajustements découlant de la décision prise par la Société au quatrième trimestre de l'exercice 2019 de mettre en œuvre une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer en cessant ses activités de distribution à la pièce et en abandonnant les styles et les unités de produits redondants et moins productifs entre les marques. Ces initiatives visant la gamme de produits ont pour but de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Ces initiatives stratégiques entraînent notamment des réductions de valeur des stocks et la constitution d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La marge opérationnelle ajustée correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La direction utilise le bénéfice opérationnel ajusté et la marge opérationnelle ajustée pour mesurer la performance de la Société d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments du calcul parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances relatives à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>T2 2021</b>	T2 2020	<b>Cumul annuel en 2021</b>	Cumul annuel en 2020
Bénéfice opérationnel (perte opérationnelle)	<b>159,7</b>	(236,1)	<b>273,5</b>	(328,4)
Ajustement pour tenir compte des éléments suivants :				
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>1,6</b>	29,0	<b>3,1</b>	39,2
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	94,0
Incidence de l'initiative stratégique visant la gamme de produits <sup>1)</sup>	—	26,0	<b>1,2</b>	34,0
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	<b>(12,7)</b>	—	<b>(19,0)</b>	—
Bénéfice opérationnel ajusté (perte opérationnelle ajustée)	<b>148,6</b>	(181,1)	<b>258,8</b>	(161,2)
Marge opérationnelle	<b>21,4 %</b>	(102,8) %	<b>20,5 %</b>	(47,7) %
Marge opérationnelle ajustée <sup>2)</sup>	<b>19,9 %</b>	(77,2) %	<b>19,4 %</b>	(23,0) %

1) Voir les notes du tableau « Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté » dans le présent communiqué de presse.

2) Correspond au bénéfice opérationnel ajusté divisé par les ventes nettes excluant la provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées.

### BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté correspond au bénéfice avant les charges financières, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions. Le BAlIA ajusté exclut aussi la perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance liés aux deux ouragans qui ont frappé les installations de la Société en Amérique centrale, l'abandon des unités de produits liées aux EPI, l'incidence de l'initiative stratégique de la Société visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de produits vendus au détail que la Société a commencé à mettre en œuvre au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ainsi que l'incidence des ajustements découlant de la décision prise par la Société au quatrième trimestre de l'exercice 2019 de mettre en œuvre une initiative stratégique visant à réduire sensiblement le nombre d'unités de produits dans sa gamme de vêtements à imprimer en cessant ses activités de distribution à la pièce et en abandonnant les styles et les unités de produits redondants et moins productifs entre les marques. Ces initiatives visant la gamme de produits ont pour but de simplifier le portefeuille de produits de la Société et de diminuer la complexité de ses activités de fabrication et de ses entrepôts de distribution. Ces initiatives stratégiques entraînent notamment des réductions de valeur des stocks et la constitution d'une provision pour les rendus sur ventes en prévision des retours de produits liés aux unités de produits abandonnées. La Société se sert du BAlIA ajusté, entre autres mesures, pour évaluer sa performance opérationnelle. La Société croit aussi que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes pour mesurer la capacité d'une entreprise à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant. La Société ne tient pas compte de la dotation aux amortissements, qui n'entraîne pas de décaissement de par sa nature et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou des facteurs non liés aux activités opérationnelles. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2021	T2 2020	Cumul annuel en 2021	Cumul annuel en 2020
Bénéfice net (perte nette)	<b>146,4</b>	(249,7)	<b>245,0</b>	(349,0)
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions	<b>1,6</b>	29,0	<b>3,1</b>	39,2
Perte de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles	—	—	—	94,0
Incidence des initiatives stratégiques visant la gamme de produits <sup>1)</sup>	—	26,0	<b>1,2</b>	34,0
Profits nets sur l'assurance <sup>1)</sup>	<b>(12,7)</b>	—	<b>(19,0)</b>	—
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>35,9</b>	43,9	<b>71,5</b>	74,2
Charges financières, montant net	<b>6,5</b>	16,1	<b>17,3</b>	24,0
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>6,7</b>	(2,5)	<b>11,1</b>	(3,4)
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>184,4</b>	<b>(137,2)</b>	<b>330,2</b>	<b>(87,0)</b>

1) Voir les notes du tableau « Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté » dans le présent communiqué de presse.

### Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles moins les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement, à l'exclusion des acquisitions d'entreprises. La Société considère que les flux de trésorerie disponibles constituent un indicateur important de la solidité et de la situation de trésorerie de l'entreprise et il s'agit d'une mesure clé qui indique les flux de trésorerie disponibles, une fois les dépenses d'investissement effectuées, afin de rembourser la dette, de poursuivre les acquisitions d'entreprises et/ou de redistribuer à ses actionnaires. La Société croit que cette mesure est couramment utilisée par les investisseurs et les analystes afin d'évaluer une entreprise et ses éléments d'actif sous-jacents.

<i>(en millions de dollars)</i>	T2 2021	T2 2020	Cumul annuel en 2021	Cumul annuel en 2020
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	200,3	181,8	220,9	(27,6)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	8,0	(4,7)	25,0	(30,3)
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :				
Acquisitions d'entreprises	—	—	—	—
Flux de trésorerie disponibles	208,3	177,1	245,9	(57,9)

#### Total de la dette et dette nette

Le total de la dette est défini comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, alors que la dette nette correspond au total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. La Société estime que le total de la dette et la dette nette constituent des indicateurs importants de son levier financier.

<i>(en millions de dollars)</i>	4 juillet 2021	3 janvier 2021
Dette à long terme et total de la dette bancaire	600,0	1 000,0
Obligations locatives	73,4	82,5
Total de la dette	673,4	1 082,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(310,9)	(505,3)
Dette nette	362,5	577,2

#### Ratio de levier financier de la dette nette

La Société définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. Le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs reflète les acquisitions effectuées pendant la période comme si elles avaient eu lieu au début de cette période. La Société a établi un ratio cible de levier financier de la dette nette à la clôture de l'exercice qui équivaut à une ou deux fois le BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs. La Société utilise le ratio de levier financier de la dette nette pour mesurer son levier financier, et elle croit que certains investisseurs et analystes l'utilisent aussi à cette fin.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	4 juillet 2021	3 janvier 2021
BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs	582,4	165,1
Ajustement pour tenir compte de l'élément suivant :		
Acquisitions d'entreprises	—	—
BAIIA ajusté pro forma des douze derniers mois consécutifs	582,4	165,1
Dette nette	362,5	577,2
Ratio de levier financier de la dette nette <sup>1)</sup>	0,6	3,5

1) Aux fins des conventions relatives aux emprunts et aux effets, le ratio de la dette nette au BAIIA de la Société était de 0,7 au 4 juillet 2021.

#### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos objectifs et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, de même que de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations

comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- l'ampleur et la durée des perturbations économiques résultant de la pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19) et de l'apparition plus récente de variants de la COVID, y compris la portée et la durée des fermetures générales, partielles ou ciblées du secteur privé, les restrictions de voyage et les mesures de distanciation sociale imposées par le gouvernement ainsi que le rythme des campagnes de vaccination massive;
- les changements des conditions économiques et financières générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que nous desservons, y compris ceux qui résultent des conséquences de la pandémie de COVID-19 et de l'apparition plus récente de variants de la COVID;
- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à la soutenir efficacement;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, telle que la pandémie de COVID-19, propres aux pays où nous exerçons nos activités ou dans lesquels nous vendons nos produits ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, le manque de main-d'œuvre, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies (comme la pandémie de COVID-19) et d'autres événements défavorables imprévus;
- les impacts de la pandémie de COVID-19 sur nos activités et notre performance financière et par conséquent sur notre capacité à respecter les covenants financiers de nos accords de dette;
- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;

- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des droits de l'homme, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

### **À propos de Gildan**

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours qui commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, dont Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, Gildan® Hammer™, Prim + Preux®, GoldToe®, Anvil® par Gildan®, Alstyle®, Secret®, Silks®, Kushyfoot®, Secret Silky®, Therapy Plus®, Peds® et MediPeds® et sous la marque Under Armour® grâce à une licence pour les chaussettes offrant des droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada. Notre offre de produits comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements, des chaussettes, des bas de nylon et des articles chaussants vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique et aux entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Avec environ de 46 000 employés à l'échelle mondiale, Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en

matière de main-d'œuvre et d'environnement dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme de Responsabilité authentique® intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière de citoyenneté corporative sont disponibles au [www.gildancorp.com](http://www.gildancorp.com) et au [www.ResponsabiliteAuthentique.com](http://www.ResponsabiliteAuthentique.com).

-30-

**Relations avec les investisseurs :**

Sophie Argiriou  
Vice-présidente, communications avec les investisseurs  
(514) 343-8815  
[sargiriou@gildan.com](mailto:sargiriou@gildan.com)

**Relations avec les médias :**

Geneviève Gosselin  
Directrice, communications et marketing d'entreprise  
(514) 343-8814  
[ggosselin@gildan.com](mailto:ggosselin@gildan.com)